



La lettre d'information vous est proposée par l'équipe du CCAS. Il vous suffira de vous y abonner sur le site de la mairie où elle sera diffusée tous les mois. Un format papier sera disponible à l'accueil du CCAS et envoyé par courrier aux usagers du portage de repas et du service d'aide à domicile.

### La solidarité entre les générations par le logement

Vous connaissez la cohabitation pratiquée couramment par les étudiants. Savez-vous que cette pratique peut être élargie à d'autres situations ? Une personne âgée isolée qui a de la place inoccupée dans son logement peut proposer une chambre à un étudiant en échange d'une présence rassurante et de moments partagés. En effet, les personnes âgées expriment souvent le souhait de vivre le plus longtemps possible chez elles pour rester au cœur de leurs souvenirs et de leurs repères. Mais, souvent, elles se retrouvent seules chez elles. Pour la jeune génération, les loyers sont chers et les conditions d'accès au logement sont complexes. C'est pourquoi la colocation entre seniors et jeunes prend de l'ampleur. Ainsi, depuis plusieurs années, l'association paloise Presse Purée anime avec succès ces échanges solidaires. Le CCAS souhaite lancer cette démarche à Orthez car des personnes, étudiants et retraités, ont déjà exprimé leur intérêt. Le fonctionnement est simple : il n'y a pas d'échange de loyer (seule une participation aux charges peut être réclamée). En contrepartie, il suffit au jeune d'assurer une présence le soir et la nuit, et de partager des moments de vie avec la personne qui vous accueille. Cette cohabitation est temporaire et dure le temps de la formation du jeune.

Nous faisons appel aux volontaires afin que les premiers « binômes » puissent peut-être se former dès la rentrée de septembre 2017. Il suffit de vous faire connaître auprès de Madame Caumont, assistante sociale chargée du logement, qui vous fournira toutes les informations nécessaires.

### TÉMOIGNAGES du mois

Que vous apporte le CCAS ?

**Monsieur C, bénéficiaire d'une élection de domicile :** « Le CCAS m'apporte du soutien, de l'aide au niveau des papiers et plus en général au niveau social. Ce suivi me force à faire les démarches et m'oblige à ouvrir des droits. »

**Mme et M. J, Service d'aide à domicile :** « Le CCAS nous apporte beaucoup. Nous avons une maison très grande et mes problèmes de santé ne me permettent plus de l'entretenir. Mon mari qui est encore autonome s'occupe des courses mais ne peut pas tout faire à 81 ans. Qu'une aide à domicile intervienne nous soulage. Nous sommes très contents du contact que nous avons avec ce service qui connaît très bien notre situation. »

**Madame A, Animations seniors :** « Le CCAS m'apporte beaucoup de convivialité, de détente. J'apprécie la très bonne ambiance dans toutes les activités auxquelles je participe. Les sorties et voyages que nous faisons amènent une richesse culturelle aussi !! C'est également un plaisir de venir au CCAS où l'accueil est très bon. »

## Les aides au logement

Si vos ressources sont considérées comme insuffisantes pour payer votre loyer ou rembourser votre prêt, vous pouvez bénéficier d'une aide au logement.

Il existe trois types d'aides :

- L'aide personnalisée au logement : APL
- L'allocation de logement familiale : ALF
- L'allocation de logement sociale : ALS

L'aide au logement est calculée en fonction de différents éléments : votre situation familiale, les ressources de votre foyer, le montant du loyer ou remboursement de votre prêt, votre lieu de résidence.

Si vous relevez du régime général, elle est versée par la Caisse d'Allocations Familiales et si vous relevez du régime agricole elle est versée par la Mutualité Sociale Agricole.

Vous pouvez estimer vos droits à l'aide au logement selon votre situation et déposer votre demande d'aide au logement en ligne soit sur le site de la CAF ([www.caf.fr](http://www.caf.fr)) soit sur le site de la MSA ([www.msa.fr](http://www.msa.fr)).

*Il est important de signaler tout changement de situation qui peut avoir une conséquence sur le montant de l'aide au logement.*

*Pour verser l'aide au logement, la CAF et la MSA ont besoin de connaître chaque année les ressources de votre foyer et le montant de votre loyer.*

# ÉVÉNEMENT

## Repas des Aînés

**INSCRIVEZ-VOUS !**

Le repas des aînés d'Orthez et de Sainte-Suzanne aura lieu le 17 mai 2017, à midi, à La Moutète. Tous les Orthéziens et Orthéziennes âgés de 66 ans et plus y sont invités (nés en 1951 et avant).

Vous ne recevrez pas d'invitation à votre domicile ; il vous suffira de venir vous inscrire au CCAS entre le 25 avril et le 10 mai. Vous pourrez choisir votre table et votre place lors de l'inscription et le menu numéroté qui vous sera remis vous permettra d'entrer au repas.

De plus, si vous rencontrez des difficultés pour vous y rendre, n'hésitez pas à nous le signaler (05 59 69 82 57). Nous pourrions certainement vous aider à mettre en place une solution de transport adaptée à votre besoin.

**Attention, les horaires d'ouverture au public du CCAS ont changé : lundi, mardi, jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h; mercredi et vendredi de 9h à 12h et fermé l'après-midi.**



RENDEZ-VOUS

**LUNDI 15 MAI À 15H**

*Ciné - Thé*  
au cinéma Le Pixel  
« DE TOUTES MES FORCES », drame français de Chad Chenouga  
Tarif spécial : 4,60 €. Thé et collation offerts après la séance.

**MERCREDI 17 MAI À 12H**

*Repas des Aînés*  
à La Moutète

**SAMEDI 20 MAI**

*Culture Y Nature*  
ATELIER GYM EQUILIBRE  
> à 11h et 12h au Fronton Ste Agathe du Lac de l'Y  
Séance de gymnastique douce adaptée aux seniors, organisée et encadrée par un Éducateur sportif municipal.  
20 places disponibles.  
Sur inscription au CCAS : 05 59 69 82 57

DÉMONSTRATIONS DE CREATION DE POT DE FLEURS

> De 10h à 12h30 et de 13h30 à 18h autour du Lac de l'Y  
Venez découvrir comment créer des pots de fleurs à partir de matériaux de récupérations de la vie quotidienne.  
Animées par le CCAS

**MARDI 23 MAI À 15H**

*Lectures : souvenirs d'enfance*  
à la Médiathèque Jean-Louis Curtis  
Lectures courtes par les Donneurs de Voix de la bibliothèque Sonore  
Entrée gratuite et ouverte à tous

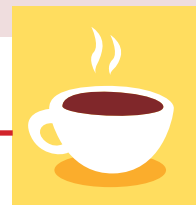


*Avec le printemps, Rien de mieux que le jardinage !*

En quelques heures vous dépenserez autant d'énergie lors d'un cours de gym : bêcher pendant 1heure = 500 kcal dépensées et tondre pendant 1heure = 300 kcal dépensées  
*A vos outils !*

LE COIN des astuces

# PAUSE



## Charade

**Mon premier vient après le sol  
Mon deuxième peut s'appeler Clochette, Carabosse, Mélusine  
Mon troisième est le son de la lettre «T»  
Pour coudre, mon quatrième protège  
On se baigne dans mon cinquième  
Et mon tout est une fête du mois de mai**

>>>> Réponse dans le prochain numéro